



Ma mere el lait francaise et me 5frere et seour

Par **saphia**, le **04/09/2009** à **11:47**

Bonjour, je suis arrive en france a 2003 depuis je fais tout le demande kil faut faire j reçois toujours de rejet je me suis retrouvée dans un centre de rétention a bobigny a 2005 ET PARIS CITE 2008 j etais au tribunal de sergy rejetée a versailles rejetée a paris rejetée avant j habite a joigny et migene la prefecture d auxerre ma donné un papier pour ramener ala pref de bobigny pour faire une demande j n'ai jamais reçu la réponse j etais a l ecole a joigny mais il fallait que je me regularise j vais me marier au mois de novembre j sais plus quoi faire si vous avez de la réponse merci de me répondre bonne chance a tous

Par **anais16**, le **04/09/2009** à **14:25**

Bonjour, j'ai compris votre déception mais plusieurs éléments de votre situation sont positifs pour une régularisation: vous êtes en France depuis 6 ans; ce qui commence à être un peu long- toute votre famille est en France, et française, donc plus d'attaches au pays. Cependant, certains points restent obscurs et incomplets: vous avez été envoyé en centre de rétention mais n'avez pas été expulsé malgré les rejets du TA. Etes vous donc actuellement sous le coup d'une OQTF ou d'une mesure d'éloignement pendant, de type assignation à résidence? vous parlez de vous marier en novembre. Quelle est la nationalité de votre futur conjoint? Un mariage en étant sans papiers est possible mais souvent risqué. Il faut bien se renseigner avant sur la politique de votre commune car la plupart (surtout de droite) transmettent le dossier au procureur pour enquête. Faites vous donc aider par une association de droit des étrangers près de chez vous.

Par **saphia**, le **05/09/2009** à **07:47**

bonjour merci de votre message oui je OQTF et ma femme a la nationalité française hier j'étais à la mairie de Montreuil il conseil de trouver l'adresse à la campagne avec tout le document que je savais marcher mais pas Bobigny actuellement j'habite chez mes parents à Montreuil ce n'est pas de risque car tu te maries et tu es sans papiers merci

Par **Patricia**, le **07/09/2009** à **20:28**

saphia, ma fille Anaïs est absente pour la semaine, elle vous répondra dès son retour. Bonne soirée.

Par **anais16**, le **15/09/2009** à **16:05**

Bonjour, mais la mairie fait appel au procureur durant la procédure de mariage, la police pourra vous interpellés même le jour du mariage. Que ce soit Bobigny ou Montreuil, je ne connais pas les politiques de ces communes. Comme je vous l'avais conseillé auparavant, allez voir une association spécialisée près de chez vous; ils connaissent forcément les communes et ont peut-être certains contacts en mairie pour que les choses se passent sans problème.